

*des Princes &c.* Septemb. 1732. 177

Apôtres St. Pierre & St. Paul, auxquelles Elle intervint dans la Basilique de St. Pierre, Elle reçut avec les formalités accoutumées la Haquenée pour le tribut ordinaire du Royaume de Naples par les mains du Connétable Colonna, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur pour cette fonction. Le Fiscal de cette Ville de Rome, qui s'étoit aussi rendu dans la même Basilique, y fit une déclaration à haute voix qui surprit ceux de l'Assemblée qui ignoroient le sujet de sa venuë : Elle portoit, " Que la Ligne „ masculine de la Maison Farneze étant éteinte, les „ Fiefs de Parme & de Plaisance revenoient incon- „ testablement au St. Siège. „ Ce Fiscal protesta ensuite contre tout ce qui s'est fait, ou pourroit se faire de contraire; & cette protestation fut approuvée par le Pape & le Sacré College. Mais la Cour de Vienne fera-t-elle plus d'attention à ceci, qu'aux mouvemens que s'est donnés à Parme Mr. Oddi, Commissaire du St. Siège, lors de la prise de possession de ces deux Etats, par la Duchesse douairiere Dorothee de Parme; mouvemens qui ne tendoient qu'à rendre invalide l'investiture qui en fut donnée à cette Princesse pour l'Infant Dom Carlos, par le Comte de Stampa au nom de Sa Majesté Imperiale,

II. C'est en presence des Cardinaux Barberini, Altieri, Zondedari, Imperiali, & Origho, que le Cardinal Coscia subit le 5. Juillet son premier Interrogatoire dans le Convent de Ste. Praxede où il est logé: Les Cardinaux étoient accompagnés de Mr. Fiorelli, Secretaire de la Congrégation de *Nonnullis*, qui porte à present, comme on l'a déjà dit, le titre de *Pro Causâ notâ*, & de plusieurs Ministres du Sacré Palais. Voici ce qui s'est passé dans cet interrogatoire. Leurs Eminences s'étant placées toutes cinq l'une à côté de l'autre dans des Fautuils devant une table qui étoit dans une grande Salle, Mr. Fiorelli,

les